



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 31 MAI à 20 heures

L'an deux mil vingt quatre, le trente et un mai à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur MOREL Mickaël

Date de la convocation : 27/05/2024

Membres présents : Mickaël MOREL, Marie-Pierre BEAUDET, Stéphane PERRIN, Véronique NEVORET, Lionel TRICAUD, Christophe DARNIOT, Laurent GOUBARD, Cécile DEROCHERICHY, Yannick PERRIN, Stéphanie DECHOZ, Hélène FAVIER, Sébastien PONCET

Membres absents : Cécile BERTHOLAT, Alain BRAS, Alexia ROBIN

Nombre de membres : exercice : 15 - Présents : 12 - Votants : 12

Secrétaire de séance : Stéphane PERRIN

Adoption du compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 26/04/2024

Désignation du secrétaire de séance : le conseil a nommé Stéphane PERRIN en secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

1/ Compte rendu des décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le Conseil municipal, par délibération du 26/06/2020 a défini la délégation d'attributions au Maire.

Conformément à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rendu compte au conseil des décisions prises par Le Maire en application de la délibération susmentionnée.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

PRENDRE ACTE du compte rendu des décisions du Maire prises depuis le 26/04/2024, en vertu de la délégation d'attributions accordée par délibération précitée du Conseil Municipal et annexées à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité ;

PRENDRE ACTE du compte rendu des décisions du Maire prises, en vertu de la délégation d'attributions accordée par délibération précitée du Conseil Municipal et annexées à la présente délibération.

Décision n° 2024-08

Objet : Signature emprunt aménagement RD975 (415 000 euros)

Considérant que par sa délibération du 01/07/2022 n° 2022-07-01 36, le Conseil municipal a approuvé l'avant projet définitif de l'aménagement de la RD 975.

Le crédit total estimé de ce projet est de 1 194 994 € H.T soit 1 433 992,80 € T.T.C.

Le montant total des subventions espéré est de 425 836 €.

L'autofinancement est de 772 924,80 €.

Considérant que par sa délibération du 23 février 2024 n° 2024-02-23 04, le Conseil municipal a décidé d'autoriser le maire à négocier librement les conditions financières des prêts (durée, taux, périodicité notamment) avec les établissements bancaires, pour un montant de 600 000 euros et 223 000 € et d'autoriser le maire à signer les contrats de prêts,

DECIDE

Article 1 : Un emprunt auprès de la Caisse Régionale de Crédit agricole Mutuel Centre-Est pour un montant de 415 000 € a été signé.

Article 2 : Caractéristiques de l'emprunt

- ✓ Objet : FINANCEMENT D'INVESTISSEMENT
- ✓ Montant du capital emprunté : 415 000 €uros
- ✓ Durée d'amortissement : 120 mois
- ✓ Taux d'intérêt : 3,76 %
- ✓ Frais de dossier : 415,00 €uros
- ✓ Périodicité retenue : Mensuelle
- ✓ Remboursement anticipée : possible moyennant le versement d'une indemnité (2 mois d'intérêts assortis d'une indemnité actuarielle)

Décision n° 2024-09

Objet : Signature emprunt aménagement RD975 (185 000 €uros)

DECIDE

Article 1 : Un emprunt auprès de la Caisse Régionale de Crédit agricole Mutuel Centre-Est pour un montant de 185 000 € a été signé.

Article 2 : Caractéristiques de l'emprunt

- ✓ Objet : FINANCEMENT D'INVESTISSEMENT
- ✓ Montant du capital emprunté : 185 000 €uros
- ✓ Durée d'amortissement : 120 mois
- ✓ Taux d'intérêt : 3,51 %
- ✓ Frais de dossier : 185,00 €uros
- ✓ Périodicité retenue : Mensuelle
- ✓ Remboursement anticipée : possible moyennant le versement d'une indemnité (2 mois d'intérêts assortis d'une indemnité actuarielle)

INFORMATIONS DIVERSES

- Avancement PLU : réunion de la commission PLU jeudi 6 juin, délibération au prochain conseil
- Etude de vidéosurveillance commune : le conseil donne son accord pour faire l'étude
- Devis pour aménagement cour école : 1 devis a été demandé (environ 6 000 €) Accord du conseil pour demander d'autres devis
- Point sur projet aménagement RD975 : le chantier suit le planning prévu. Choix des couleurs pour le mobilier : les potelets, appui vélo, bancs et poubelles : couleur choisie aspect corten et gris manganèse pour les poubelles

PLANNING

- **Mardi 4 juin** : Conférence Bresse à Attignat
- **Vendredi 7 juin** : Fête de l'école
- **Dimanche 9 juin** : Jeux interquartier
- **Dimanche 9 juin** : Elections européennes
- **Samedi 15 juin** : Mariage à 14 h 30
- **Mardi 18 juin** : Conseil d'école à 18 h 30
- **Samedi 22 juin** : Mariage à 16 h 00

Prochain conseil : vendredi 28 juin à 19 h 00

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, M. le Maire lève la séance à 22 heures 30.

Le Secrétaire de séance,
Stéphane PERRIN



Le Maire,
Mickaël MOREL

Certifié exécutoire

Compte tenu de son affichage, le 02/07/2024